

CHANTILLY

LE GUIDE DU STATIONNEMENT

*Votre stationnement évolue,
voici votre nouveau guide*



EDITO

Comme vous le savez, la loi sur la réforme du stationnement est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Durant cette période de mise en place progressive de la dépenalisation du stationnement, la municipalité a saisi l'opportunité d'observer les usages et le respect des objectifs : assurer une meilleure rotation des véhicules en centre-ville et fluidifier le stationnement sans augmenter la tarification.

A Chantilly, les recettes du stationnement perçues par la ville servent principalement à financer le coût annuel du DUC qui s'élève à 500 000€ afin que celui-ci demeure gratuit pour tous les Chantilliens.

LE STATIONNEMENT DANS VOTRE VILLE

12
PARKINGS

72
HORODATEURS À ÉCRANS
TACTILES CONNECTÉS

Le stationnement est réglementé :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h (zone rouge, zone rouge 1 et zone orange 3).



LA ZONE ROUGE 1 concerne la place de la gare. Elle a vocation à accueillir le stationnement de courte durée (30 min maximum) afin de favoriser la rotation des véhicules.



LA ZONE ROUGE permet le stationnement de plus longue durée des visiteurs. La durée de stationnement maximum dans cette zone est de 3 heures. Avec la possibilité de stationner 30 min gratuites deux fois par jour et par véhicule.



LA ZONE ORANGE permet le stationnement de plus longue durée des riverains abonnés résidentiels, professionnels chantilliens et visiteurs. La durée de stationnement maximum dans cette zone est de 3 heures. Avec la possibilité de stationner 30 min gratuites deux fois par jour et par véhicule.



LA ZONE JAUNE permet le stationnement de longue durée des riverains, abonnés résidentiels, professionnels chantilliens, professionnels extérieurs et visiteurs. La durée de stationnement maximum dans cette zone est de 5 heures. Avec la possibilité de stationner 30 min gratuites deux fois par jour et par véhicules.

LES PARKINGS ET PLACES DE VOIRIE

Zone de stationnement HORAIRES

-  zone rouge
-  zone rouge 1
-  zone orange
-  zone jaune



Stationnement payant ville

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT EN VOIRIE

30 minutes gratuites deux fois par jour et par véhicule.

Zone Orange

15 min	0,30 €
30 min	0,60 €
45 min	0,80 €
1h	1,30 €
2h	2,60 €
> 2h	33 €

Zone Jaune

15 min	0,30 €
30 min	0,60 €
45 min	0,80 €
1h	1,30 €
2h à 4h	2,60 €
4h	5,20 €
> 5h	33 €

Zone Rouge

15 min	0,30 €
30 min	0,60 €
45 min	0,80 €
1h	1,30 €
2h	2,60 €
> 2h	33 €

Zone Rouge 1

30 min	1,00 €
> 30 min	33 €

ABONNEMENTS

RESIDENTS

Type	Montant
Mensuel	20 €
Annuel	220 €

RESIDENTS SOCIAUX

Type	Montant
Annuel	15 €

PROFESSIONNELS CANTILIENS

Type	Montant
Mensuel	30 €
Annuel	330 €

PROFESSIONNELS GARE

Type	Montant
Mensuel	50 €
Annuel	550 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

Payer votre stationnement avec l'application mobile ou sur les horodateurs :

SMARTPHONE ET INTERNET

Paybyphone.fr

disponible sur Google play

disponible sur App Store



PAR TELEPHONE

01 74 18 18 18

Le montant du FPS (Forfait Post Stationnement) est de 33€ minoré, à 20€ si le paiement est effectué sous 5 jours.

*Tarification complète : Voirie : jemegare.fr/chantilly

Stationnement payant parking

Quelques exemples de tarifs horaires pour les visiteurs

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT NON COUVERT

PARC GARE DE CHANTILLY

15 min	Gratuit
45 min	0,90 €
1h30	2,60 €
(...)*	-----
9 heures	9,40 €
10 heures	10,00 €
11 heures	10,40 €
12 heures	10,80 €
24 heures	12,30 €
Par 24h supp	11,30 €

ABONNEMENTS

FORFAIT	
7 jours (illimité)	41 €
1 mois (illimité)	79 €

ABONNEMENT	
7j/7 24h/24 (mensuel)	64 €
Nuit et week-end (mensuel)	26 €

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT COUVERT

PARC GARE DE CHANTILLY ICF

30 min	Gratuit
45 min	1,50 €
1h30	2,70 €
(...)*	-----
9 heures	9,60 €
10 heures	10,10 €
11 heures	10,50 €
12 heures	10,90 €
24 heures	12,80 €
Par 24h supp	11,50 €

ABONNEMENTS

FORFAIT	
7 jours (illimité)	43 €
1 mois	120 €

ABONNEMENT	
7j/7 24h/24 (mensuel)	68 €
Nuit et week-end (mensuel)	26 €

ABONNEMENTS - PARC GARE DE CHANTILLY P5

Type	Montant
7j/7 24h/24 - Mensuel	68 €
Motos - Mensuel	22 €

*Tarification complète : Parkings : www.elfia.com

COMMENT PRENDRE UN ABONNEMENT À CHANTILLY ?

J'HABITE CHANTILLY

Je souhaite m'abonner

1 J'ouvre mes droits :

- sur le site jemegare.fr/chantilly
- ou à la Maison du Stationnement

Pièces à fournir sur place ou par email : carte grise et justificatif de domicile.

2 Je choisis mon abonnement :

- sur le site jemegare.fr/chantilly
- ou à la Maison du Stationnement

3 Je pense à **renouveler mon inscription** lors du **changement de mon véhicule ou tous les ans** en fournissant les justificatifs (domicile + carte grise) :

- sur le site jemegare.fr
- ou à la Maison du Stationnement

DÉCOUVREZ
LES FORFAITS ET LES
DIFFÉRENTES FORMULES
D'ABONNEMENT

jemegare.fr/chantilly

Maison du stationnement - EFFIA

Accueil Parking & Voirie

Du lundi au vendredi de 7h à 13h

Parking Gare SNCF

1 bis rue Roger Herlin

60500 CHANTILLY

Tél : 03 44 58 94 27

Plus d'infos :

par mail : agent.chantillyp3@effia.fr

LE GUIDE DU STATIONNEMENT

*Simplifiez-vous la vie, téléchargez l'application
PaybyPhone pour régler votre stationnement
horaire en voirie.*

CHANTILLY